



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 13 Janvier 2020 à 20h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Odile Roy messieurs les conseillers Denis Viel, Louis-Marie D'Anjou et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général, monsieur Daniel Claveau, directeur des travaux publics et monsieur Guylain Raymond, directeur des loisirs.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 2, 16 et 18 décembre 2019
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Assurance générale /Quote-part fonds de garantie
- 8- Autorisation de signature - 7^e sens - Novom Interactive inc.
- 9- Gestion aquifère 2020 renouvellement - suivi de vos puits d'eau potable
- 10- Vente du terrain #4 809 974, sur la rue Veilleux
- 11- Rouge FM / entente 2020 – renouvellement
- 12- Résolution pour le transport adapté
- 13- Adoption du règlement de taxes 2020 – 248-20
- 14- Adoption du budget révisé 2020 00034 *- OMH
- 15- Bébé de l'année provient de Causapscal
- 16- Don pour le journal communautaire L'Eau-vive pour l'année 2020.
- 17- Dons
- 18- Affaires nouvelles
 - 18.1 Entente Bipartite – CDC - 8 496.24\$
 - 18.2 Décompte #4 – Zone institutionnelle
 - 18.3 Demande de retrait du projet de loi 40
 - 18.4 Demande et priorité pour la SQ en 2020
- 19- Correspondance
- 20- Période de questions
- 21- Levée de la séance

2020-01-001 Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts aux affaires nouvelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

Pas de question

4- Adoption du procès-verbal du 2, 16 et 18 décembre 2019

2020-01-002 Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter les procès-verbaux du 2, 16 et 18 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5- Adoption de la liste des comptes

2020-01-003 Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter la liste des comptes au montant de 48 722.25 \$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Messieurs Daniel Claveau et Guylain Raymond font le résumé de leur rapport respectif de voirie et de loisirs.

6.2 Dossiers des élus

Réunion à venir.

6.3 Dossiers MRC

Monsieur André Fournier nous informe :

Le dossier important de l'année sera celui des matières résiduelles, une réunion est prévue le 28 janvier à St-Moise,

Pour l'écosite d'Amqui, le terrain est acquis et les travaux seront commencés au printemps dont l'estimation est près de 200 000. \$.

7- Assurance générale /Quote-part fonds de garantie

2020-01-004 Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser le paiement de la facture #145779, à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ), pour le paiement des quotes-parts pour les fonds de garantis du regroupement Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, au montant de 6 466.61\$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8- Autorisation de signature - 7^e sens - Novom Interactive inc.

2020-01-005 Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter l'entente pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet

intermédia « Première Mémoire », portant le no. de contrat 20191121, produit par Novom Interactive Inc., et autorise M. le maire et le directeur général à signer tous documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-01-006 9- Gestion aquifère 2020 renouvellement - suivi de vos puits d'eau potable
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, de renouveler le mandataire Akifer pour la gestion d'aquifère 2020 pour la somme de 6388.00\$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-01-007 10- Vente du terrain #4 809 974, sur la rue Veilleux
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter la vente du terrain #4 809 974, à Mme Josée Richard du 184 rue Tremblay à Causapscal, pour la somme de 3 500\$ taxes incluses, et d'autorisé le maire et le directeur général à signer tous documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-01-008 11- Rouge FM / entente 2020 – renouvellement
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, de renouveler l'entente de Rouge FM pour l'année 2020 et d'autoriser le directeur général de la ville de Causapscal à signer tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-01-009 12- Résolution pour le transport adapté
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par madame la conseillère Guylaine Boily, que la ville de Causapscal contribue financièrement aux services de transport adapté et collectif, tel que prévu au budget de l'année 2020, dispensés par le service de transport adapté La Caravelle inc., sur le territoire de la MRC, à la hauteur de 6 194.39 \$ pour l'année 2020.
Copie conforme à :
Natacha Gallant, directrice Transport la Caravelle,
Mario Lavoie, directeur général de la MRC

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-01-010 13- Adoption du règlement de taxes 2020 – 248-20
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'adopter le règlement 248-20 concernant les taux de taxes pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-01-011 14- Adoption du budget révisé 2020 00034 *- OMH
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter le dépôt du budget 2020 00034 PU-REG Déficit d'exploitation, en date du 6 décembre 2019, de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Causapscal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-01-012 15- Bébé de l'année provient de Causapscal
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'accepter le paiement de 197\$ avant taxes pour réserver un espace publicitaire afin de souhaiter la bienvenue au premier Bébé de l'année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-01-013 16- Don pour le journal communautaire L'Eau-vive pour l'année 2020.
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter le paiement de 3 000\$ comme don au journal L'Eau-Vive pour son financement de l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 17- Dons
Pas de Don

- 18- Affaires nouvelles

- 2020-01-014 18.1 Entente Bipartite – CDC - 8 496.24\$
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'accepter l'entente de développement local pour la ville de Causapscal en 2020 d'un montant de 8 496.24\$. Ce montant sera remis à la commission de développement de Causapscal (CDC) pour l'ensemble des projets de l'année 2020, et de déléguer M. Gaëtan Gagné comme représentant de la municipalité sur le conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2020-01-015 18.2 Décompte #4 – Zone institutionnelle
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser le paiement du décompte #4 du projet aménagement de la zone institutionnelle P165, au montant de 69 413.77\$ avant taxes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 18.3 Demande de retrait du projet de loi 40

CONSIDÉRANT QUE l'école publique est un bien qui appartient à l'ensemble des citoyens du Québec,

CONSIDÉRANT QUE le Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a notamment pour mandat d'établir les grandes orientations de l'école publique québécoise et de veiller au financement adéquat de ses activités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n°40 déposé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur relatif à l'organisation et à la gouvernance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE ledit projet de loi prévoit, entre autres, l'abolition des élections scolaires et la conversion des commissions scolaires en centre de services scolaires;

CONSIDÉRANT QUE ledit projet de loi, dans sa forme actuelle, pourrait avoir des impacts négatifs au niveau du développement régional et de la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Causapscal juge le dépôt du projet de loi prématuré étant donné qu'aucune consultation n'a été menée préalablement au dépôt de celui-ci;

2020-01-016

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily

QUE la ville de Causapscal demande au gouvernement du Québec de retirer le projet de loi n°40 déposé par le Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de procéder à une vaste consultation sur l'avenir de l'éducation au Québec afin de déterminer le meilleur mode de gouvernance du réseau scolaire pour assurer la réussite scolaire et favoriser le développement régional.

QUE la présente résolution soit transmise à :

- M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Mme Marie-Ève Proulx, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
- M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia
- Mme Céline Lefrançois, présidente de la Commission scolaire Monts-et-Marées

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18.4 Demande et priorité pour la SQ en 2020

2020-01-018

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter le dépôt des besoins, de la Ville de Causapscal, en sécurité policière, pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19- Correspondance

La correspondance est lue.

20- Période de questions

Question du conseiller M. Louis-Marie D'Anjou, sur le fait qu'il y a beaucoup de machinerie qui reste sur le terrain de Matamajaw, il veut savoir si nous avons des coûts reliés à ces locations.

Non il s'agit des équipements de l'entrepreneur sur place.

M. le Maire informe le conseil et les citoyens sur le déneigement de la 132, pour ce qui est de la neige souillée par les abrasifs, qui ne sera plus soufflée sur les terrains adjacents.

21- Levée de la séance

2020-01-016

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, de lever la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

André Fournier, maire

Laval Robichaud, directeur général et
Secrétaire-trésorier